

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A envoyer avant le **30 août 2015** accompagné du montant de l'inscription.
 DELEBASSEE Florence 2 route de chamoise 01430 ST MARTIN DU FRESNE.

Épreuve en équipe

Coureur : vttiste :
Nom : Nom :
Prénom : Prénom :
Sexe F M Age : Sexe F M Age :
Adresse : Adresse :
.....
.....
☎ : ☎ :
N° Licence : N° Licence :

Épreuve Individuelle

Nom :
Prénom :
Sexe F M Age :
Adresse :
.....
.....
☎ :
N° Licence :

**Obligatoire pour les non licenciés :
certificat médical de moins d'un an.**



croziflette 16^{ème} vttathlon

SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2015

LA CHAMOISIENNE

SAINT MARTIN DU FRESNE

1 épreuve en équipe
1 épreuve individuelle

Port du casque obligatoire pour tous

Plateau de Chamoise à St Martin du Fresne,
à 5mm de la sortie A40.

Départ 15h

LE SOU DES ECOLES DE SAINT MARTIN DU FRESNE

Avec le concours technique de l'espoir cyclisme d'Arbent Marchon.

Merci à tous nos partenaires.

IPNS

REGLEMENT DE L'EPREUVE

① Épreuve par équipe (Plus de 16 ans).

Équipe féminine, masculine ou mixte, formée d'un coureur et d'un vttiste. Le coureur à pied effectue une boucle de 3,5 km, puis passe le relais au vttiste qui part pour 2 boucles de 7,5 km et repasse ensuite le relais au coureur à pied qui termine avec la même boucle de 3,5 km.

② Épreuve individuelle (Plus de 16 ans).

Le concurrent effectue seul le parcours suivant : 3,5 km en course à pied puis 15km en VTT et fini par 3,5 km en course à pied (même parcours que l'épreuve par équipe).

RAVITAILLEMENT assuré à l'issue des épreuves.

Tout engagement non accompagné du chèque correspondant ne sera pas pris en compte. Pour tous renseignements complémentaires, contacter JOURDAN Raphael ☎ 06 60 17 71 74 ou sur le site WWW.saintmartindufresne.com

🏆 L'engagement comprend le droit de participer à l'épreuve avec un ravitaillement à l'arrivée.

🏆 Coupes aux premiers et deuxième de chaque catégorie.

🏆 Nombreux lots (1 tee-shirt offert aux 100 premiers inscrits).

AUTORISATION OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS.

Je soussigné(e) : responsable légal de : l'autorise à participer au Vttathlon le 05 Septembre 2015 à Saint Martin du Fresne et décharge l'organisation de toute responsabilité.

Fait à le2015

Signature :

↩ Les concurrents sont tenus de se soumettre aux contrôles obligatoires sur le parcours.

↩ Sur les portions routières, les concurrents sont tenus au respect du code de la route.

↩ Chaque participant quittant le parcours devra signaler son abandon au poste de ravitaillement pour raison de sécurité.

↩ Le port du casque est OBLIGATOIRE pour tous

↩ Les concurrents devront se soumettre aux décisions de l'organisation.

↩ L'organisation dégage toute responsabilité en ce qui concerne la détérioration du matériel, des équipements individuels et des dommages corporels que vous pourriez provoquer ou dont vous seriez victimes.

↩ Chaque participant est tenu de respecter les sites traversés.

Le : A :

Signature :

Réservation obligatoire pour le repas avant le 30 /08

Engagement

La Chamoisienne - Individuel (Plus de 16 ans).....10 €
- En équipe (Plus de 16 ans)..... 15 €
Repas : - Croziflette tartelette 11 €
(sous chapiteau chauffé)

**Majoration si inscription le jour de la course
2 € Individuel - 4 € Équipe**

Montant du chèque :€

(A l'ordre du Sou des écoles de Saint Martin du Fresne).